

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 2 juillet 2018 à 19 h 30**

L'an deux mil dix-huit, le deux juillet à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUE HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Françoise WICKER, Farid AIT KICHA (parti durant la séance), Françoise VERMILLARD (partie durant la séance), Alain COMMARET (arrivé durant la séance), Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Brice BESNARD, Alice GUNDUZ, Patrick LEBLANC, Aurélie BONIN, Sylvain HUBERDEAU, Gérard DEMARTINI (arrivé durant la séance) et Florian LE MOING

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Bernard DESCHAMPS donne pouvoir à Monsieur Alain GUITTET
Madame Françoise BAUDOT donne pouvoir à Madame Anne-Marie THOMASSIN
Monsieur Farid AIT KICHA donne pouvoir à Monsieur Gérard DELORME
Madame Françoise VERMILLARD donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO
Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET
Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD
Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Madame Alice GUNDUZ
Madame Sonia PATOURET donne pouvoir à Madame Aurélie BONIN
Monsieur François Xavier NAULOT donne pouvoir à Monsieur Patrick LEBLANC
Secrétaire de séance : Madame Alice GUNDUZ

Convocation du 26 juin 2018 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Après avoir énuméré les pouvoirs donnés, énoncé les documents déposés sur table, le Maire informe l'assemblée de l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour en affaires et questions diverses : la conclusion d'un bail emphytéotique pour la location de l'ancienne Maison de retraite d'Avallon.

1. Procès-verbal de séances du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal des séances du 6 avril et 3 mai 2018.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

3. Représentation du conseil municipal – information et compte rendu des réunions

Aucune intervention n'est sollicitée.

INTERCOMMUNALITE

4. Validation du Contrat de Territoire du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Avallonnais 2018 /2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Contrat de Territoire du Pays Avallonnais 2018-2020 présenté, étant précisé que les collectivités appelées à signer ledit contrat sont la Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan, la Communauté de communes du Serein et le PNR du Morvan.

FINANCES

5. Garantie des emprunts pour la réhabilitation de l'ancien Centre des Impôts par « Mon Logis »

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde la garantie de la ville pour les emprunts que la SA D'HLM MON LOGIS doit souscrire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ; emprunts destinés à financer la réhabilitation de l'ancien Centre des Impôts - rue de Paris, en 11 logements accessibles.

6. Garantie des emprunts de « Mon Logis » pour la Résidence Seniors

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier sa délibération du 6 avril 2018 et accorde la garantie de la ville pour les emprunts souscrits par la SA D'HLM MON LOGIS à hauteur non plus de 60 % mais de 80 % pour le projet de réhabilitation de l'ancienne Maison de Retraite (avenue de la République) en une résidence Seniors et ce, en raison du désengagement du Conseil Départemental de l'Yonne.

7. Convention financière de mise à disposition de matériel à la CCAVM

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention pour la mise à disposition sans chauffeur, d'une tondeuse autoportée nécessaire à l'entretien des espaces verts de l'aire d'accueil des Gens du Voyage au profit de la CCAVM.

8. Participation financière de la commune de Vézelay

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la participation financière de la commune de Vézelay pour des travaux réalisés dans la cour de l'école maternelle Les Jardins pour l'accueil d'un enfant en situation de handicap, et ne pouvant être scolarisé dans cette commune.

9. Subventions aux associations et établissements publics – exercice 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention de 15 000 € à l'association « Les Vitrites de l'Avallonnais » au titre de l'exercice 2018 et décide du versement d'un 4^{ème} acompte sur subvention à l'EPA CCAS d'un montant de 50 000 €.

10. Tarifs de location des salles municipales et des équipements sportifs

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs de location des salles de réunion, de spectacle et d'exposition, ainsi que des équipements sportifs de la ville et fixe les conditions d'application de ceux-ci à compter du 1^{er} septembre 2018.

11. Convention cadre et convention de mise à disposition de locaux - Ville d'Avallon / EPA-CCAS - avenants

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les avenants portant sur la reconduction de la convention cadre définissant les actions développées par l'EPA-CCAS et de la convention de mise à disposition de locaux et des équipements nécessaires au fonctionnement de l'établissement.

12. Convention avec la société « SCANI – Internet autrement »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de conclure une convention avec la société « SCANI – Internet autrement » pour réaliser une connexion fibre optique directe au sein du bâtiment communal du 11 rue du Général Leclerc, mais aussi pour un déploiement sur l'ensemble du territoire de l'Avallonnais.

13. Contrat avec Atelsys – téléphonie

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de souscrire un contrat auprès d'Atelsys (prestataire de services spécialisé en téléphonie d'entreprise) pour l'installation et l'abonnement du site provisoire (rue du Général Leclerc) devant accueillir les services municipaux durant les travaux de l'Hôtel de Ville et pour l'abonnement du site des ateliers (services techniques municipaux) qui est arrivé à terme, sachant qu'à l'avenir tous les services municipaux seront concernés.

14. Fête de l'Aïd El Kebir 2018

Le conseil municipal décide de prendre en charge les engagements qui seront retenus par le Maire pour l'organisation de la fête « Aïd el Kebir » 2018.

Résultat du vote : 27 voix « POUR » et 2 voix « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING

RESSOURCES HUMAINES

15. Personnel communal – modification du tableau des emplois communaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification du tableau des effectifs communaux portant sur les créations et la suppression d'emplois présentés.

16. Personnel communal – recrutement d'agents contractuels en vue de remplacements temporaires

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du recrutement temporaire d'agents contractuels pour le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles.

17. Personnel communal – extension du RIFSEEP au cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques et au cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre en œuvre à compter du 1^{er} août 2018 l'Indemnité de Fonctions, de Sujétion et d'Expertise (IFSE) pour les agents relevant des cadres d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques et du cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine.

18. Convention de mise à disposition de personnel pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel à la loi Informatique et Libertés et à la réglementation européenne / nomination d'un délégué à la protection des données

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de mutualisation pour la mise à disposition d'un Délégué à la Protection des Données (DPD) par le CDG 54, qui sera désigné DPD de la ville, sachant qu'il s'agit d'une obligation légale.

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

19. Avis de la commune sur la vente d'un logement appartenant au bailleur social Domanys

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la vente envisagée par DOMANYS d'un logement situé 9 Allée du Pommier Rouge.

20. Convention de revitalisation du Centre-Bourg et de développement du territoire (valant Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouveau Urbain)

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de revitalisation du centre-bourg et de développement du territoire (valant OPAH-RU), signée avec la CCAVM, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'Etat, le PETR du Pays Avallonnais et la Caisse des Dépôts et Consignations, et sollicite tout concours financier susceptible d'être alloué.

21. Mission de suivi-animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (OPAH - RU) de la ville d'Avallon : marché de prestations intellectuelles

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à lancer la consultation pour le recrutement d'un cabinet d'études afin d'assurer le suivi et l'animation de cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouveau Urbain (OPAH-RU), à signer le marché public de prestations intellectuelles (ingénierie) à intervenir et sollicite tout concours financier susceptible d'être alloué.

EAU ET ASSAINISSEMENT

22. Raccordement au réseau d'assainissement des eaux usées du Crédit Agricole

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les travaux d'extension du réseau d'assainissement permettant le raccordement de l'immeuble de l'agence du Crédit Agricole d'Avallon, lequel établissement participera financièrement à la réalisation de ces travaux.

TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT

23. Parc des Chaumes – avenant à la convention « Refuge LPO »

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant à la convention conclue entre la collectivité, l'association locale LPO Yonne et la LPO France portant sur l'extension du refuge LPO créé sur le site du Parc des Chaumes.

PATRIMOINE FORESTIER

24. Forêt communale d'Avallon – état d'assiette : exercice 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'état d'assiette de l'exercice 2019 (plan de coupe) présenté par l'Office National des Forêts.

SOLIDARITE – EDUCATION – CITOYENNETE ET ENFANCE

25. Nouveau Projet Educatif Territorial (PEDT)

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau projet éducatif territorial et sollicite le fonds spécifique d'aide aux communes attribué par l'Etat.

26. Participation financière de la ville d'Avallon aux frais de fonctionnement de l'école primaire de Sauvigny-le-Bois

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la participation financière de la ville aux charges de fonctionnement pour un élève, domicilié à Avallon, et scolarisé à l'école de Sauvigny-le-Bois durant l'année scolaire 2017/2018 soit 744 €.

27. Fixation du montant de la participation des communes au financement des dépenses de fonctionnement des écoles publiques d'Avallon

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant de la participation par élève scolarisé en école maternelle et élémentaire qui sera demandée aux communes redevables pour l'année scolaire 2017/2018, soit : 1 551,00 € par élève scolarisé en école maternelle et 729,00 € en école élémentaire.

28. Participation de la ville d'Avallon aux frais de fonctionnement de l'école privée Sainte Chantal – année scolaire 2017/2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 45 927,00 € le montant de la participation de la ville aux frais de scolarité de l'Ecole Sainte Chantal pour l'année 2017/2018, au regard du nombre d'élèves domiciliés à Avallon, scolarisés en classes élémentaires à l'Ecole Sainte Chantal, à savoir : 63 élèves x 729,00 €.

ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

29. Musée de l'Avallonnais Jean Després – dépôt d'objets archéologiques au Musée d'Alésia

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le dépôt d'objets archéologiques au Musée d'Alésia et autorise le Maire à signer la convention de dépôt à intervenir.

30. Musée de l'Avallonnais Jean Després – tarif de location du musée

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 1 100 € par jour le tarif de location du Musée de l'Avallonnais applicable à compter du 1^{er} septembre 2018.

31. Cinéma « Le Vauban » - tarifs de location des salles

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs de location des salles du cinéma, applicables à compter du 1^{er} septembre 2018.

32. Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira – demandes de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite les aides financières de l'Etat (DRAC Bourgogne Franche Comté) et tout autre concours financier susceptible d'être alloué pour le fonctionnement du Conservatoire au vu du projet d'établissement.

33. Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira – nouveaux tarifs

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs du Conservatoire Municipal d'Avallon Jorge Ferreira (droits d'inscription et locations des instruments de musique), et arrête les modalités et conditions d'application à compter du 1^{er} septembre 2018 de ces tarifs, ainsi que les réductions accordées et les participations financières demandées aux communes et communautés de communes qui conventionnent.

34. Projet nouvelle Médiathèque et ré-informatisation

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe sur le projet de transfert de la bibliothèque Gaston Chaissac, du centre-ville vers les anciens locaux de Pôle Emploi (2 rue du Général Leclerc), selon la programmation proposée, opération pour laquelle il sollicite tout concours financier susceptible d'être alloué.

35. Spectacles organisés par la ville – tarifs des cartes d'abonnement et des entrées

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs des cartes d'abonnement et des entrées aux spectacles organisés par la ville, applicables à compter du 1^{er} septembre 2018.

36. Subvention culturelle – exercice 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention à l'association « Tannerie 89 », au vu des activités culturelles qu'elle développe.

SPORT ET JEUNESSE

37. Subvention sportive exceptionnelle – exercice 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une subvention à l'association sportive du Lycée des Chaumes afin d'encourager le sport scolaire.

QUESTIONS ET INFORMATIONS

38. Affaires et questions diverses

↳ Ancienne maison de retraite d'Avallon située avenue de la République - conclusion d'un bail emphytéotique

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la location de l'ensemble immobilier, situé Avenue de la République, par bail emphytéotique au profit du bailleur social « Mon Logis », pour une durée de 52 ans, moyennant une redevance annuelle de 10 000 € et autorise le Maire à signer le bail à intervenir.

39. Informations du Maire

Le Maire informe l'assemblée :

- ✓ du rapport positif d'inspection des archives de la commune d'Avallon, effectuée dans le cadre de l'exercice du contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les archives des collectivités territoriales
- ✓ des remerciements reçus de L'EQUIPE DE CHOC pour leur participation à l'OXFAM Trailwalker 2018.

La séance est levée à 22 h 30.

Les délibérations sont consultables sur simple demande à la Direction Générale des Services de la Mairie d'Avallon.